

RÉUSSIR SA LICENCE

LES OUTILS DE LA RÉUSSITE EN L1 DROIT

- L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ
- LE TUTORAT DOCUMENTAIRE
- LES "GAINS"
- LES "TSU"



FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE - 2 RUE DU
DOYEN GABRIEL MARTY - 31042 TOULOUSE - 05 61 63 38 38



L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Depuis quelques années, la Faculté de Droit et de Science Politique organise, juste avant la rentrée officielle, une session d'une semaine dédiée aux bacheliers envisageant un cursus en droit, aux étudiants de PASS et CPGE qui rejoignent la filière droit en deuxième année, ainsi qu'aux étudiants étrangers ressortissant d'un pays de l'UE ou de l'Espace Économique Européen.

Chaque année, la dernière semaine du mois d'août est donc consacrée à des séances en petits groupes (20 étudiants maximum) permettant de découvrir l'Université et sa Faculté de droit et de science politique, l'organisation générale de l'année mais également la méthodologie juridique à travers divers exercices dans des matières différentes.

Animées par une équipe de doctorants en droit, ces séances ont vocation à «démystifier» l'entrée dans le monde universitaire et confirmer le choix qui a été fait par les futurs étudiants.

Les inscriptions pour l'université d'été ouvrent, en général, à partir du mois de février et restent ouvertes jusqu'à fin juillet. Elles se font directement sur le site de la Faculté de Droit.

Vous avez des questions ?
Contactez univete.droit@ut-capitole.fr



LE TUTORAT DOCUMENTAIRE

L'objectif du tutorat est de favoriser la réussite des étudiants.

Une équipe de 10 tuteurs-étudiants de master 2 et doctorants de l'Université Toulouse 1 Capitole accueille les étudiants seuls ou en groupe. Elle propose :

- L'aide à la recherche documentaire et présentation des ressources utiles pour leurs études.
- Le soutien méthodologique : remise à niveau et suivi individuel (cours et TD), conseils pour l'organisation du travail universitaire et révisions.

Le tutorat a lieu à la BU Arsenal à l'Espace tutorat (Rez-de-Chaussée) de septembre à avril, du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30. Le tutorat est réservé aux étudiants de l'Université Toulouse 1 Capitole.

Trois disciplines sont proposées : Droit public, Droit privé et Économie/maths/comptabilité.

L'accès est libre et sans inscription.

Il n'y a pas de limite de temps ni du nombre de séances.

Vous avez des questions ?
Contactez bu-sadp@ut-capitole.fr



LES "GAINS"

Dans le cadre de la réforme de la licence, l'Université Toulouse 1 Capitole met en place des Groupes d'Accompagnement Interdisciplinaire des Néo-entrants dans le Supérieur. Ce dispositif, mis en œuvre par la Faculté de Droit et Science Politique, prend la forme de travaux dirigés relatifs à la méthodologie de travail.

En participant à ce dispositif, vous pourrez assister à 6 séances de méthodologie de travail se déroulant en petits groupes (20 étudiants/groupe au maximum).

Ces séances consacrées à la méthodologie de travail pour réussir son entrée à l'Université ont plusieurs objectifs : prendre des notes et les compléter, apprendre à apprendre, distinguer et maîtriser les outils de l'apprentissage.

Les "GAINS" s'adressent exclusivement aux étudiants de 1ère année en droit qui souhaitent acquérir une méthode de travail universitaire afin de mieux réussir leur entrée dans le supérieur.

Les "GAINS" se déroulent lors du premier semestre de la 1ère année de droit.

L'inscription se fait en ligne dans l'espace numérique de l'étudiant à partir duquel il sera informé, en temps utile, de la procédure à suivre par la scolarité.

Vous avez des questions administratives ? Contactez scoldroitl1@ut-capitole.fr
Vous avez des questions pédagogiques ? Contactez le responsable pédagogique L1



LES "TSU"

TRAVAUX DE SOUTIEN UNIVERSITAIRE

Les travaux de soutien universitaire se présentent sous forme de plusieurs séances de méthodologie se déroulant en petits groupes (15 étudiants/groupe au maximum) tant en droit public qu'en droit privé.

Dès la première séance, il s'agira d'identifier, de manière individualisée, les causes personnelles du décrochage de l'étudiant.

Les séances suivantes seront consacrées à la méthodologie spécifique aux études de droit : méthode de travail, maniement des outils documentaires, dissertation, commentaire de texte, cas pratique, commentaire de décisions de justice et préparation aux oraux.

Les travaux de soutien universitaire sont accessibles aux étudiants de 1^{ère} année en droit en difficulté et se déroulent lors du second semestre de la 1^{ère} année de droit.

L'inscription se fait en ligne dans l'espace numérique de l'étudiant à partir duquel il sera informé, en temps utile, de la procédure à suivre par la scolarité.

Vous avez des questions administratives ? Contactez scoldroitl1@ut-capitole.fr
Vous avez des questions pédagogiques ? Contactez le responsable pédagogique L1

